

CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES
Séance plénière du 20 décembre 2017 à 9 h 30
« Les opinions sur la retraite »

Document n° 5

<i>Document de travail, n'engage pas le Conseil</i>

Attentes et perception des Français à l'égard de la retraite
Recherche d'explications

*Luc Arrondel, CNRS, PSE et Banque de France, et Laurent Soulat, Direction
des retraites et de la solidarité, Caisse des dépôts, décembre 2017*

Enquête Caisse des Dépôts 2012
Attentes et perception des Français à l'égard de la retraite
Recherche d'explications aux opinions et aux attentes à l'égard de la retraite

Décembre 2017

Luc Arrondel[#] et Laurent Soulat^x

1. Introduction

L'objectif de ce travail est d'apporter un premier éclairage sur la manière dont on peut caractériser les opinions en matière de retraite. Pour arriver à mieux comprendre la manière dont celles-ci se forment, il convient de décomposer différentes catégories imbriquées d'attitudes vis-à-vis de la retraite qui interviennent dans le processus de décision :

- ce que savent les personnes interrogées de la retraite, leur niveau de connaissance du système et de leurs droits ;
- leur confiance ou leur inquiétude vis-à-vis du système ;
- ce qu'elles attendent de la retraite et de leur retraite ;
- ce qu'elles anticipent des évolutions du système de retraite et ce qu'elles souhaitent ou préfèrent comme évolutions de ce système ;
- ainsi que leur capacité cognitive et leurs préférences individuelles.

Pour réaliser de premières évaluations sur la manière dont les opinions se forment, nous nous appuyons sur les réponses à l'enquête réalisée en 2012 par la Caisse des dépôts sur « les attentes et la préférence des Français à l'égard de la retraite »¹. Des questions servent à caractériser les personnes interrogées (directement ou indirectement à travers la construction d'indicateurs) afin de dégager des profils spécifiques selon les opinions exprimées. Plusieurs groupes de variables sont ainsi utilisées portant sur :

- les caractéristiques sur la personne : le sexe et la génération (moins de 35 ans, 35-49 ans, 50 ans et plus non retraité, et retraité), l'état de santé (pouvant être interprété comme une mesure de la dépendance), le niveau d'études (comme mesure de la capacité cognitive) ;
- les caractéristiques sur la situation professionnelle : le revenu du ménage, la qualification (non-cadre², cadre), le statut (salarié du secteur privé, fonctionnaire ou indépendant pour les actifs), la dynamique de carrière (carrière régulière ou heurtée), la pénibilité physique et psychologique ;
- les caractéristiques sur le sentiment vis-à-vis de la retraite : le niveau de connaissance du système, la préoccupation à l'égard de la retraite (comme mesure de l'inquiétude à l'égard du système), la pension jugée insuffisante³, le sentiment d'être bien informé ou mal informé sur ses droits et sur le calcul de la pension ;
- les caractéristiques sur les préférences individuelles : la peur de manquer (comme mesure du pessimisme), la prudence (comme mesure de la préférence à l'égard du risque), la prévoyance (comme mesure de la préférence à l'égard du temps).

Les personnes interrogées sont plus nombreuses à être prudentes (47 % de personnes interrogées sont prudentes contre 10 % qui ont le goût du risque) et à être prévoyantes (55 % sont prévoyantes contre 10 % impatientes). L'inquiétude des Français à l'égard de l'évolution du système de retraite en général et de leur retraite est plutôt élevée 46 % des personnes interrogées se disent préoccupées par la retraite contre 20 % qui ne le sont pas ; 80 % se disent inquiets pour la pérennité du système

¹ L'enquête CDC a été réalisée en septembre-octobre 2012. Elle porte sur 2776 individus de 18 ans et plus représentatifs de la population Française ; pour plus de détails sur la description de l'enquête, voir Arrondel, Masson et Soulat (2013).

² Les non-cadres regroupent les professions intermédiaires, les employés, les ouvriers qualifiés et les ouvriers non qualifiés.

³ La pension jugée insuffisante peut être complexe à interpréter. Elle peut signifier une attente de baisse de la générosité du système comme indiquer une inquiétude présente et à venir. La prise en compte de la peur de manquer dans le futur vise toutefois à contrôler ce dernier effet pessimiste.

contre 17 % qui sont confiants). Une majorité des personnes interrogées s'attend à percevoir, ou déclare percevoir pour les retraités, une pension un peu trop faible ou beaucoup trop faible (72 % des personnes en activité et 54 % des retraités). Seulement 10 % des actifs et 20 % des retraités considèrent qu'ils seront en mesure de pouvoir financer un hébergement en maison de retraite avec leur seule pension. Quant à la connaissance du système, les Français semblent avoir une connaissance générale du système plutôt satisfaisante (60 % des personnes interrogées ont au moins trois bonnes réponses sur cinq questions sur la connaissance générale du système) mais un niveau d'information beaucoup plus limité sur leurs droits même si ce niveau s'améliore avec l'approche de la retraite (26 % des moins de 35 ans et 46 % des 50 ans et plus en activité connaissent la durée taux plein de leur génération). Le détail des caractéristiques des personnes interrogées est présenté en annexe 1.

Ces variables sont ensuite utilisées afin d'identifier les profils des personnes interrogées et ainsi de caractériser les opinions sur la retraite⁴. La prise en compte des préférences individuelles à l'égard du risque et du temps sont un ajout important par rapport aux travaux précédents à partir des données de l'enquête Caisse des dépôts (Arrondel, Masson, Soulat, 2013 ; Soulat, 2013).

Pour illustrer au mieux les profils spécifiques qui expliquent le mieux les opinions des personnes interrogées, dans les commentaires nous portons notre attention en priorité sur les caractéristiques sur lesquelles une action publique est possible : le niveau de connaissance, le niveau d'études, la confiance. Ces caractéristiques sont celles qui expliquent le plus souvent les réponses faites par les personnes interrogées sur les questions d'opinion.

Ainsi, cette étude permet de dégager des profils spécifiques. Le premier est constitué par les personnes qui ont une bonne connaissance du système, un niveau d'études élevé, un niveau de revenu du ménage élevé. Celles-ci tendent à avoir des opinions proches (même si les trois caractéristiques ne sont pas fortement corrélées entre elles⁵). Par rapport aux personnes interrogées qui ont un niveau de connaissance du système plus faible, un revenu plus réduit ou qui déclarent être mal informées sur la retraite⁶, les personnes appartenant à ce premier profil tendent à montrer un attachement plus important aux fondements du système actuel : préférant plutôt un système avec une dose de droits non contributifs, un système assis sur les cotisations, percevant la retraite plutôt comme revenu différé.... Elles sont également plus ouvertes à des changements majeurs : libre choix de départ, plus de responsabilité individuelle, introduction d'une dose de capitalisation complémentaire...

⁴ Pour cela nous recourons aux techniques économétriques sur données qualitatives (modèles logits) pour estimer les effets de chaque dimension toutes choses égales par ailleurs, en prenant soin de respecter l'indépendance des caractéristiques. Le niveau de revenu du ménage et le niveau d'études ne sont par exemple pas des caractéristiques indépendantes, elles ne sont donc pas prises comme variables explicatives en même temps. Le sexe et les tranches d'âges sont systématiquement utilisées comme variables de contrôle. Les résultats sont présentés dans des tableaux avec un signe « + » pour les caractéristiques qui ont un effet positif sur l'opinion testée, un signe « - » si l'effet est négatif et « n.s. » si la caractéristique n'a pas d'effet significatif sur la l'opinion testée. Les niveaux des effets des variables explicatives sur la variable expliquée ne sont pas pris en compte ici, seul le sens des effets nous importe.

⁵ Parmi les personnes interrogées qui ont une bonne connaissance du système, 45 % ont un revenu élevé et 44 % ont un niveau d'études élevé et parmi les personnes avec un niveau d'études élevées, 54 % ont également un revenu du foyer élevé.

⁶ Il s'agit de préférences relatives à des choix proposés, pas nécessairement des préférences absolues.

Les personnes qui se considèrent comme bien informées au sujet de la retraite, par rapport aux personnes ayant une bonne connaissance du système sont plus favorables à un système purement contributif et tendent à moins considérer le système comme illisible.

Une pédagogie sur la retraite, avec l'amélioration du niveau de connaissance, l'amélioration du niveau de formation et l'envoi d'information sur la retraite, constitue un levier qui permettrait aux Français de mieux anticiper la retraite. De plus, ce levier offrirait probablement la possibilité aux Français de mieux s'adapter et de davantage adhérer aux évolutions à venir du système.

Un deuxième profil est constitué par les personnes qui sont plus préoccupées par la retraite, celles qui s'attendent à percevoir une pension insuffisante et celles qui ont peur de manquer à l'avenir. Leurs attentes sont également assez proches et révèlent plutôt un besoin d'assurance. Par rapport aux personnes qui sont plus confiantes ou moins pessimistes, elles sont davantage attachées à la nature du système actuel avec des ajustements et une dose de droits non contributifs. Elles adhèrent au système financé par cotisations, mais sont peu favorables à une hausse des cotisations. Elles trouvent toutefois le système actuel plutôt injuste, insuffisant et illisible. Elles sont favorables à la prise en compte de la pénibilité et des enfants à charge dans l'âge de départ, et moins favorables au libre choix ainsi qu'à la prise en compte de la durée de vie à la retraite dans l'âge de départ. Elles sont plus favorables à un système avec une pension identique pour tous mais plutôt généreuse (elles sont moins favorables à ce que cette pension soit placée au minimum vital).

En termes de profil spécifique lié à l'âge, il n'y a pas de grandes différences d'opinions entre les personnes en activité des trois tranches d'âges retenues. Une différence un peu plus marquée apparaît entre les actifs et les retraités (qui servent de modalité de référence). Ainsi, les actifs sont relativement plus favorables au système actuel avec une dose de droits non contributifs ainsi qu'à une pension de base assurée par l'État et pour le reste c'est à chacun de compléter. Ils perçoivent plus les cotisations comme une perte de revenu disponible. Parmi les actifs, les personnes âgées de moins de 50 ans trouvent davantage le système complexe, sont moins favorables à un âge de départ fonction de l'âge d'entrée sur le marché du travail (ce qui semble logique car ces générations y sont probablement rentrées plus tard), sont moins favorables à un âge de départ qui prenne en compte la pénibilité, souhaitent moins que la pension soit fonction de la durée de vie à la retraite, et sont plus favorables à une réforme globale avec une dose de capitalisation plutôt qu'à des ajustements paramétriques. Ils sont également plus favorables à la baisse des prestations.

Dans les parties suivantes, la formation des opinions sur la nature du système de retraite et sur la pension est examinée de façon détaillée en regardant les influences de chaque caractéristique sur les choix exprimés à travers une série de réponses aux questions de l'enquête. Il convient en outre de rappeler qu'il faut rester prudent quant aux interprétations que l'on pourrait faire. D'une part nous sommes exposés aux biais liés aux enquêtes. D'autre part, nous pouvons dans un certain nombre de cas identifier des corrélations mais pas nécessairement des causalités, notamment à cause de la présence de caractéristiques inobservables.

2. Opinions sur la nature de la pension

a/ Système contributif, système non contributif...

60 % des personnes interrogées sont favorables au système actuel de calcul de la pension, avec une partie contributive et une dose non contributive couvrant des aléas de carrière (question D67). 24 % des personnes interviewées souhaitent plutôt un système uniquement fonction des cotisations versées durant la période d'activité et 11 % sont plus favorables à un système dans lequel tout le monde perçoit le même montant de retraite quelles que soient les cotisations versées et les durées d'activité.

Les personnes interrogées en activité sont relativement plus favorables à ce système mixte que les retraités et moins favorables à un système purement contributif. Les salariés sont plus favorables à un système mixte alors que les fonctionnaires sont plus favorables à un système purement contributif.

Les revenus élevés sont plus favorables à un système mixte ou à un système purement contributif et moins favorables à un système non contributif dans lequel la retraite est la même pour tous.

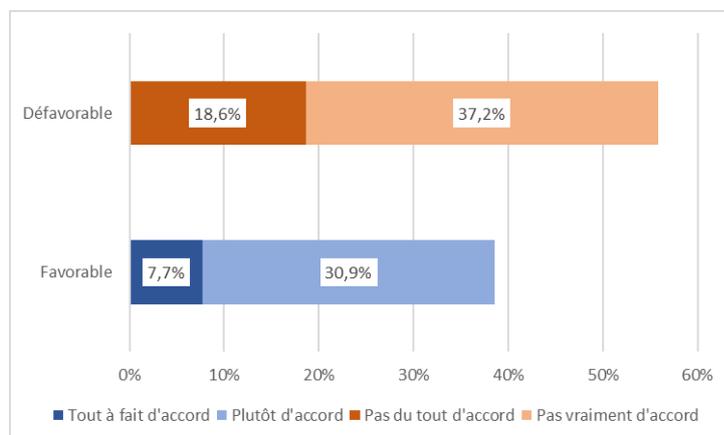
Les personnes qui disposent d'une meilleure connaissance du système sont plus favorables à un système mixte et moins favorables à un système non contributif. Les personnes préoccupées par la question de la retraite sont également favorables à un système mixte.

Les personnes se sentant bien informées sont plus favorables à un système purement contributif et moins favorables à un système non contributif (pour plus de détails, voir le tableau 1).

b/ Minimum vital et de plus d'initiative individuelle

En interrogeant plus spécifiquement les personnes sur leur adhésion à un système dans lequel l'État assurerait un minimum à vivre et le complément serait laissé à l'initiative individuelle (question D68), 56 % des personnes interrogées sont défavorables à un tel système, 39 % y sont tout à fait ou plutôt favorables (graphique 1).

Graphique 1 : choix d'un système au minimum vital assuré par l'État (question D68)



Note : question D68 : en cas de changement majeur du système de retraite, opteriez-vous pour le système suivant : l'État assurerait un minimum à vivre et c'est à chacun de compléter ce revenu minimum : 1. Oui, tout à fait ; 2. Oui, plutôt ; 3. Non, pas vraiment ; 4. Non, pas du tout ? La différence entre le cumul de la part des réponses à chaque question et 100 % correspond aux réponses vides.

Source : enquête Caisse des Dépôts – Attentes et perception des Français à l'égard de la retraite, 2012.

A la différence de la question précédente qui portait sur des arbitrages entre plusieurs systèmes, cette question porte sur le d'un choix de minimum vital et d'un complément à l'initiative individuelle. Il se peut donc que les effets des caractéristiques des individus soient légèrement différents (tableau 1). Ainsi, les personnes de moins de 50 ans, les personnes disposant d'un revenu élevé, les personnes disposant d'une bonne connaissance du système ou se sentant bien informées, les personnes avec un niveau élevé d'études sont plus favorables à un système laissant plus d'initiative individuelle.

Les personnes qui ont peur de manquer à l'avenir, les non-cadres et les fonctionnaires sont moins favorables à l'établissement d'une base minimale et d'un complément reposant sur l'initiative individuelle.

3. Opinions sur la nature des financements (collectif, individuel...)

76 % des personnes interrogées sont plutôt favorables au système actuel assis sur les cotisations (question D72). Les revenus plus élevés, les personnes qui ont une meilleure connaissance du système, celles qui sont plus préoccupées par la retraite, celles qui ont un niveau d'étude élevé, les personnes se sentant mal informées sur leurs droits ou le mode de calcul de la pension sont davantage favorables au système contributif actuel plutôt qu'en faveur d'un système basé sur de faibles cotisations ou l'absence de cotisations. Les non-cadres, les salariés du secteur privé et les fonctionnaires sont également plus favorables au système de financement actuel (tableau 1).

La raison d'une sorte de droit à ne pas avoir à s'occuper de sa retraite est la principale raison invoquée dans la question D73. Pour les personnes qui sont favorables au choix actuel de financement des retraites par cotisation (dans la question précédente), 44 % le sont parce qu'elles trouvent ce système plus pratique et qu'il n'y a pas à s'en occuper ; 33 % parce qu'elles le trouvent plus juste et 15 % parce qu'elles l'estiment moins risqué. Quant aux personnes plus favorables à un système avec de faibles cotisations (ou des cotisations nulles), presque 90 % d'entre elles répondent qu'elles se serviraient de la baisse des cotisations pour se constituer une réserve pour la retraite.

4. Opinions sur la philosophie du système de retraite

Les personnes interrogées sont partagées concernant la proposition qui représente pour elles le mieux le système de retraite actuel (question 2) : 28 % le considèrent plutôt comme une assurance collective permettant de ne pas se soucier de la préparation financière de la retraite, 16 % plutôt comme une diminution du revenu immédiat, 21 % comme un mélange des deux, et 35 % ne se prononcent pas. L'idée présente dans les questions examinées dans la partie précédente sur la nature du financement des cotisations comme garantie d'un revenu futur et du droit à ne pas avoir à se préoccuper de sa retraite⁷ trouve ses limites dans l'arbitrage entre renoncement à un revenu présent et revenu futur. En effet, une hausse des cotisations (question D57) est davantage perçue comme une perte de revenu immédiat (70 %) que comme une garantie de revenu futur (20 %). Par conséquent, le levier de la hausse des cotisations pour équilibrer le système de retraite apparaît comme étant plus difficilement acceptable.

De façon logique, les personnes en activité, par rapport aux retraités, tendent à davantage percevoir le système de retraite comme une diminution du revenu disponible, ou comme à la fois une perte de revenu immédiat et une garantie de revenu futur (tableau 1).

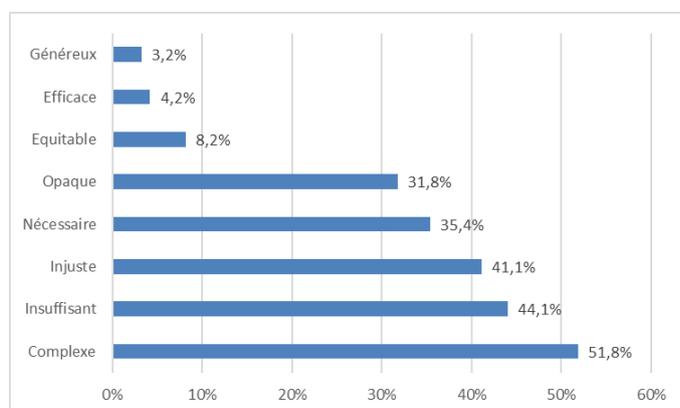
⁷ On retrouve ici une logique standard de l'assurance dans laquelle l'assuré réduit son rendement en payant une prime de risque à un organisme spécialisé mais couvre son risque par un mécanisme collectif.

Les personnes avec une meilleure connaissance du système et les personnes avec un niveau d'études élevé sont plus nombreuses à répondre que les cotisations sont un revenu différé mais également une perte de revenu présent (ces personnes sont aussi moins nombreuses à ne pas savoir choisir l'une des modalités).

5. Opinions sur la manière de qualifier le système de retraite actuel

Les personnes interrogées devaient qualifier le système de retraite actuel en choisissant trois qualificatifs dans une liste de huit (question D48). Le graphique 2 présente les réponses. Le qualificatif qui recueille le plus d'adhésion est « complexe » choisi par 51 % des personnes interrogées. 44 % le trouve ensuite « insuffisant », puis 41 % « injuste », 35 % « nécessaire », 32 % « opaque ». À l'inverse, les qualificatifs qui recueillent le moins d'adhésions sont « équitable » avec 8 %, « efficace » avec 4 % et « généreux » avec 3 %. L'opacité et la complexité sont deux caractérisations du système qui font échos aux besoins de lisibilité et de simplification.

Graphique 2 : caractérisation du système de retraite actuel (D48)



Note : question D48 : comment qualifieriez-vous le système de retraite actuel, parmi les adjectifs suivants (3 réponses maximum) : 1. Opaque ; 2. Généreux ; 3. Nécessaire ; 4. Complexe ; 5. Insuffisant ; 6. Injuste ; 7. Efficace ; 8. Equitable ?

Source : enquête Caisse des Dépôts – Attentes et perception des Français à l'égard de la retraite, 2012.

Le tableau 1 reporte les effets des caractéristiques individuelles sur les cinq premiers qualificatifs du système de retraite qui recueillent le plus d'adhésion.

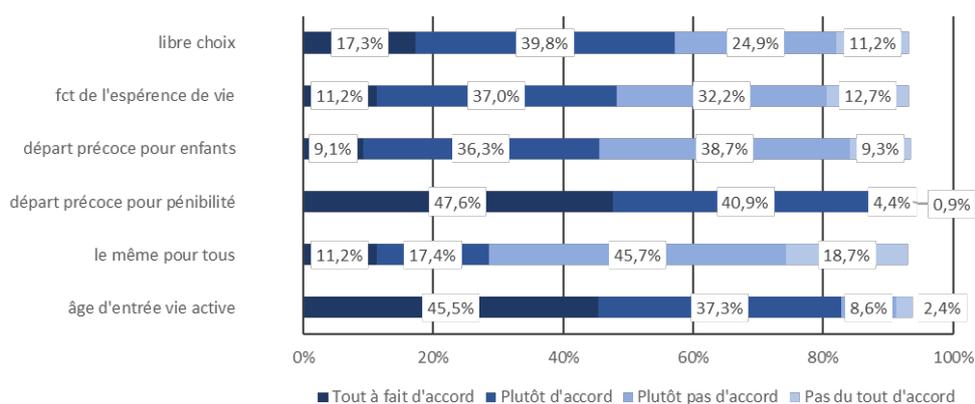
Les personnes percevant un revenu élevé, les personnes ayant un niveau d'études élevé, les personnes répondant se sentir mal informées au sujet de leurs droits ou du mode de calcul de la pension, les personnes avec une bonne connaissance du système sont relativement plus nombreuses à trouver le système de retraite complexe et opaque. Les personnes qui sont préoccupées par la retraite, celles qui s'attendent à percevoir une pension insuffisante et celles qui ont peur de manquer tendent également davantage à trouver le système opaque.

Les personnes qui sont préoccupées par la retraite, qui s'attendent à une pension insuffisante ou qui ont peur de manquer, tendent à davantage qualifier le système de retraite d'insuffisant et d'injuste contrairement aux personnes percevant un revenu plus élevé et celles qui ont un niveau d'études plus élevé. Les personnes avec une connaissance du système plus élevée sont également relativement moins nombreuses à considérer le système comme insuffisant.

6. Opinions sur les conditions de départ à la retraite

Les personnes interrogées devaient exprimer leurs préférences concernant les déterminants de l'âge de départ à la retraite (question D66). Elles sont plutôt favorables ou très favorables à ce que l'âge de départ soit plus précoce pour les personnes ayant occupé des emplois pénibles (88 %), et qu'il soit fonction de l'âge d'entrée dans la vie active (83 %), sur une logique de durée d'assurance minimum. À l'inverse, les répondants semblent plutôt défavorables à un âge de départ identique pour tous : seulement 29 % des personnes interrogées y sont favorables. Les avis des personnes interrogées sont plus partagés concernant les autres propositions (graphique 3).

Graphique 3 : Déterminants de l'âge de départ



Note : question D66 ; concernant la détermination de l'âge de départ en retraite, êtes vous tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord ou pas du tout d'accord avec les propositions suivantes : l'âge de la retraite doit D66_1 être fonction de l'âge d'entrée dans la vie active ; D66_2 être le même pour tous ; D66_3 être plus précoce pour les personnes ayant occupé des emplois pénibles ; D66_4 être plus précoce pour les personnes ayant eu des enfants en charge ; D66_5 dépendre de l'espérance de vie ; D66_6 être laissé au choix de chacun quitte à ne percevoir que le minimum vital. La différence entre le cumul de la part des réponses à chaque question et 100 % correspond aux réponses vides.

Source : enquête Caisse des Dépôts – Attentes et perception des Français à l'égard de la retraite, 2012.

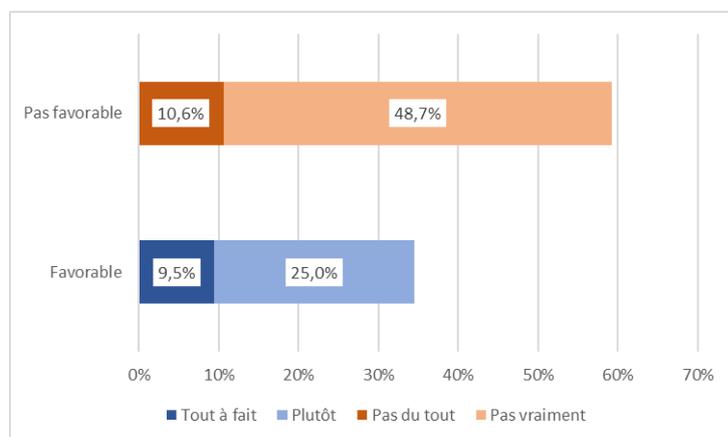
Les personnes qui ont occupé un emploi pénible (physiquement ou psychologiquement) sont favorables à ce que l'âge de départ soit plus précoce pour les personnes ayant occupé un emploi pénible (item 3). Les personnes qui ont une bonne connaissance du système, celles qui perçoivent des revenus élevés, celles qui ont un niveau d'études élevé, celles qui s'attendent à percevoir une pension insuffisante ou celles qui sont préoccupées par la retraite le sont également. Les fonctionnaires, les salariés et les non-cadres tendent aussi à adhérer à la prise en compte de la pénibilité dans l'âge de départ. Les plus jeunes générations (moins de 50 ans) y sont moins favorables.

Les personnes qui ont tendance à davantage considérer que l'âge de départ soit être fonction de l'âge d'entrée dans la vie active (item 1) sont les personnes avec un revenu élevé, avec un niveau de connaissance du système élevé, celles qui s'attendent à percevoir une pension insuffisante ainsi que les non-cadres. Les personnes ayant eu des carrières plus irrégulières y sont moins favorables.

Les personnes plus favorables à un âge de départ identique pour tous (item 2) sont celles qui s'attendent à percevoir une pension insuffisante et celles qui ont peur de manquer. Inversement, les personnes qui ont un niveau d'études élevé y sont moins favorables (tableau 1).

60 % des personnes interrogées ne sont pas vraiment ou pas du tout favorables à ce qu'à espérance de vie et carrière identiques, deux personnes partant à des âges différents aient la même pension (question D69), allant dans le sens d'une prise en compte de la durée de vie à la retraite dans le montant de la pension (graphique 4). Inversement 35 % des personnes interrogées y sont favorables.

Graphique 4 : Pour une non prise en compte de la durée de vie à la retraite (D69)



Note : question D69 : aujourd'hui, le montant de la pension ne dépend pas de la durée de vie à la retraite. Etes-vous favorable au fait que deux individus ayant la même carrière et la même espérance de vie, mais partant à la retraite à des âges différents, perçoivent la même retraite mensuelle, comme c'est le cas actuellement ? La différence entre le cumul de la part des réponses à chaque question et 100 % correspond aux réponses vides.
Source : enquête Caisse des Dépôts – Attentes et perception des Français à l'égard de la retraite, 2012.

Les plus hauts revenus, les personnes ayant un niveau d'études plus élevé et les personnes qui ont un niveau information et de connaissance plus important sont plus favorables à la non prise en compte de l'espérance de vie à la retraite dans le montant de pension (tableau 1). Les femmes, les plus jeunes générations (moins de 50 ans), les personnes qui ont occupé des emplois physiquement pénibles y sont globalement plus favorables.

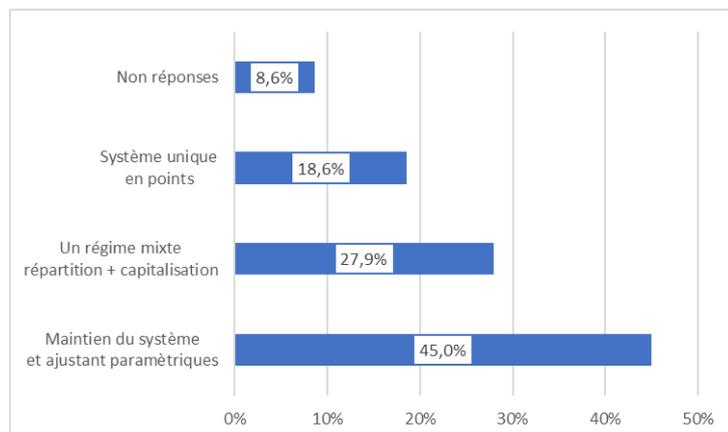
7. Attentes et souhaits en matière de réforme

Les réponses concernant l'arbitrage entre individualisation du système de retraite (c'est à l'individu de plutôt s'occuper de sa retraite) et système collectif d'assurance (quitte à ce que le rendement soit un peu plus faible) tendent à montrer que les Français sont plutôt favorables à un système collectif. Plusieurs formes d'organisation, plusieurs mécanismes d'acquisition de droits et de calculs de droits sont toutefois possibles dans un système collectif. Les différentes questions posées sur les attentes et souhaits de réformes sont traitées dans le document 7 de la séance. Cette partie se concentre sur la question des modalités de fonctionnement des droits à retraite (question D71) et sur le choix des formes de solidarité du système de protection sociale dans son ensemble (question F8).

a/ Modalités de fonctionnement des droits à retraite

Les personnes interrogées sur un choix entre système actuel avec des ajustements de paramètres, un système mixte avec une base en répartition et un complément en capitalisation et un système unique en points (question D71), semblent plutôt favorables au système actuel (45 % des réponses) contre 28 % pour un système mixte et 18 % pour un système tout en points (18 %) (graphique 5).

Graphique 5 : modalités de fonctionnement des droits à retraite (D71)



Note : question D71 : en cas de réforme du système de retraite, quel système de retraite préféreriez-vous : 1. Un système unique par points couvrant tous les résidents en France (généralisation des régimes complémentaires actuels) ; 2. Le maintien du système actuel en ajustant les paramètres (l'âge légal de départ à la retraite, la durée de cotisation, le taux de cotisation, le montant des pensions futures, la revalorisation des pensions) ; 3. Un régime mixte associant la répartition (système actuel) et la capitalisation (épargne individuelle).

Source : enquête Caisse des Dépôts – Attentes et perception des Français à l'égard de la retraite, 2012.

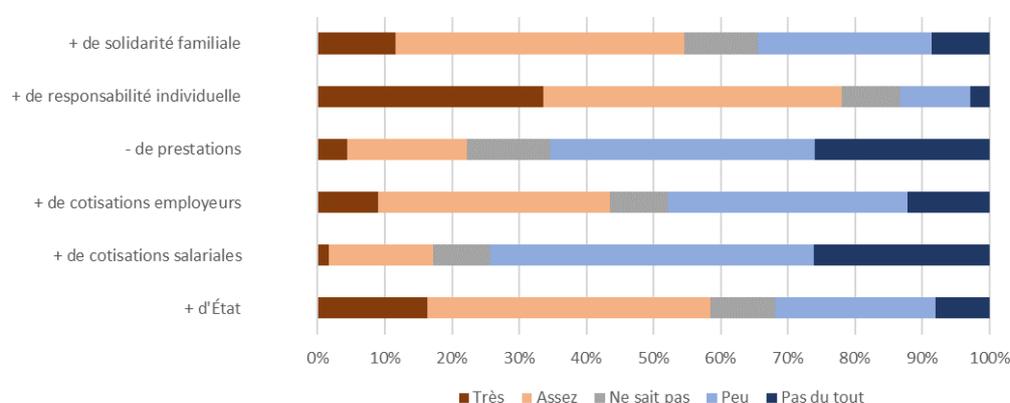
Il semblerait que ce résultat soit influencé par la préférence accordée à ce qu'on connaît plutôt qu'à ce qu'on connaît moins si les personnes interrogées ont *a minima* un peu confiance dans le système actuel. Ainsi, les personnes interrogées qui ont une meilleure connaissance du système de retraite, les personnes qui se sentent mieux informées et les personnes qui ont un niveau d'études plus élevé sont plus nombreuses à être favorables à un système mixte (tableau 1). Inversement, les personnes qui disent manquer d'information sur leur droit ou sur le calcul de la pension, les personnes qui ont peur de manquer à l'avenir, celles qui s'attendent à avoir une pension insuffisante et les personnes plus prudentes tendent à être plus nombreuses en faveur du système actuel. Les salariés et les fonctionnaires, ainsi que les non-cadres sont plus nombreux à être en faveur du système actuel. Les personnes de moins de 50 ans sont relativement moins favorables au système actuel et relativement plus favorables au système mixte. Par conséquent, si on voulait pouvoir susciter une plus grande adhésion sur des formes de systèmes en points ou en comptes notionnels, une pédagogie importante serait nécessaire.

b/ Formes de solidarité : famille, État, marché

Les formes de solidarité traditionnelles au sein d'un pays sont un reflet du contrat social et des liens entre les individus. Elles sont le fruit d'une culture et d'une histoire. Elles sont également des déterminants importants des formes que peuvent prendre les systèmes de protection sociale dans ce pays. Ces formes de solidarité peuvent recouvrir des dimensions familiales, d'État ou de marché (Masson, 2009).

Dans ce sens, une série de propositions recouvrant différentes formes de solidarité sont proposées dans la question 8. 78 % des personnes interrogées sont favorables ou très favorables à davantage de responsabilité individuelle (question F8, item 4) pour résoudre les problèmes de la protection sociale (graphique 6). Extrêmement peu de caractéristiques expliquent significativement le choix des personnes interrogées en faveur de davantage de responsabilité individuelle au sujet de la protection sociale (tableau 1). Les personnes disposant d'une meilleure connaissance du système de retraite sont relativement plus nombreuses à être favorable à plus d'initiative individuelle que celles qui ont une plus mauvaise connaissance du système. De la même manière les personnes prudentes par rapport aux personnes qui préfèrent des attitudes risquées tendent à préférer davantage de responsabilité individuelle. Inversement, les plus jeunes générations et les personnes en plus mauvaise santé sont moins favorables à plus de responsabilités individuelles.

Graphique 6 : le système de protection social en général : formes de solidarité auxquelles les personnes interrogées sont plus ou moins favorables (F8)



Note : question F8 : pour résoudre les problèmes de la protection sociale, êtes-vous très favorable, assez favorable, peu favorable, pas du tout favorable ou ne sait pas, à : 1. Davantage d'intervention de l'État ; 2. Une augmentation des cotisations à la charge des salariés ; 3. Une augmentation des cotisations à la charge des employeurs ; 4. Une diminution des prestations ; 5. Davantage de responsabilité individuelle ; 6. Favoriser la solidarité familiale ? Les réponses « non sait pas » et vides sont recodées en position intermédiaire entre assez favorable et peu favorable.

Source : enquête Caisse des Dépôts – Attentes et perception des Français à l'égard de la retraite, 2012.

Pour résoudre le problème de la protection sociale, 58 % des personnes interrogées sont très ou assez favorables à davantage d'intervention de l'État (item 1), avec. Les personnes âgées de moins de 35 ans ainsi que les personnes en mauvaise santé ou ayant connu une carrière irrégulière sont plus favorables à davantage d'État dans les mécanismes de solidarité. Les personnes ayant fait plus d'études, celles disposant d'une meilleure connaissance du système de retraite, celles se disant mieux informées, celles percevant de plus hauts revenus, ainsi que les personnes plus prévoyantes sont moins favorables à davantage d'État.

55 % des personnes interrogées sont également favorables ou très favorables à plus de solidarité familiale en réponse aux problèmes de la protection sociale (item 6). Les personnes de moins de 50 ans, les personnes se sentant mieux informées et les personnes ayant une meilleure connaissance du système de retraite sont moins favorables à davantage de solidarité familiale.

65 % des personnes interrogées sont peu ou très peu favorables à une baisse des prestations sociales pour résoudre les problèmes de la protection sociale (item 4) contre 22 % qui y sont favorables ou

très favorables. Les personnes âgées de moins de 50 ans et les personnes ayant des carrières plus chahutées sont plus favorables à des baisses de prestations sociales alors que les personnes ayant occupé des emplois pénibles (physiquement et psychologiquement), les personnes en mauvaise santé, les personnes qui ont peur de manquer à l'avenir et les personnes ayant une meilleure connaissance du système de retraite y sont moins favorables.

74 % des personnes interrogées sont peu ou pas du tout favorables à une hausse des cotisations sociales à la charge des salariés (item 2) pour résoudre les problèmes de la protection sociale contre 17 % qui y sont favorables ou très favorables. On retrouve le résultat de faible acceptabilité d'une hausse des cotisations sociales. Les femmes, les personnes âgées de moins de 50 ans, les non-cadres et les salariés sont relativement moins favorables à une hausse des cotisations à la charge des employés. Les personnes qui s'attendent à percevoir ou qui perçoivent une pension jugée insuffisante, les personnes qui ont peur de manquer, les personnes plus prudentes, les personnes qui ont exercé un emploi pénible, les personnes en mauvaise santé et les personnes qui se sentent mal informées sur leurs droits ou le mode de calcul de la pension sont également moins favorables à une hausse des cotisations sociales à la charge des employés. À l'inverse, les personnes ayant un niveau d'études élevé, celle dont le niveau d'information ou le niveau de connaissance du système est plus élevé, ainsi que les fonctionnaires, sont plus favorables à une telle hausse.

Enfin s'agissant de la solution d'une hausse des cotisations sociales à la charge des employeurs (item 3), les personnes interrogées sont plus partagées : 44 % y sont favorables ou très favorables et 48 % y sont peu ou pas du tout favorables. Les personnes qui ont peur de manquer ainsi que les fonctionnaires sont relativement plus favorables à une hausse des cotisations à la charge des employeurs. À l'inverse, les personnes percevant un revenu plus élevé et les personnes ayant une meilleure connaissance du système de retraite sont moins favorables à cette solution.

Tableau 1a : effets des caractéristiques individuelles

Question	Nature de la pension				Nature du financement	Philosophie du système	
	D67			D68	D72	D2	
Variable explicatives	système mixte	sys. contributif	sys. non contrib	Minimum vital	par cotisation	revenu différé	baisse du revenu présent
Périmètre	Tous	Tous	Tous	Tous	Tous	Tous	Tous
Femme	n.s.	-	n.s.	n.s.	-	-	n.s.
- de 35 ans	+	-	n.s.	+	+	n.s.	+
35-49 ans	+	-	n.s.	+	+	n.s.	+
50 ans et + non retraités	+	-	n.s.	n.s.	+	n.s.	+
Revenu élevé	+	+	-	+	+	+	n.s.
Non cadre	n.s.	n.s.	-	-	+	n.s.	n.s.
Salarié	+	-	n.s.	n.s.	+	n.s.	n.s.
Fonctionnaire	n.s.	+	n.s.	-	+	+	n.s.
Connaissance du système	+	n.s.	-	+	+	+	+
Préoccupation pour la retraite	+	n.s.	n.s.	n.s.	+	n.s.	n.s.
Pension insuffisante	n.s.	n.s.	+	n.s.	+	-	+
Peur de manquer	n.s.	n.s.	+	-	n.s.	-	n.s.
Prudent	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	+	n.s.	n.s.
Prévoyant	n.s.	+	-	+	+	n.s.	n.s.
Mauvaise santé	n.s.	-	+	n.s.	n.s.	-	+
Carrière irrégulière	-	-	+	n.s.	-	-	-
Sentiment d'être bien informé	n.s.	+	-	+	n.s.	+	n.s.
Mauvaise info. droits ou calcul	+	n.s.	n.s.	n.s.	+	-	+
Niveau d'études	+	n.s.	-	+	+	+	+
Pénibilité physique	n.s.	n.s.	+	n.s.	+	n.s.	n.s.
Pénibilité psycho.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	+	+	n.s.

Note : + signifie un effet positif sur la variable expliquée ; - signifie un effet négatif et n.s. un effet non significatif. Le sexe et les tranches d'âges et les préférences sont les variables de contrôle. Les modalités de référence sont les hommes pour le sexe ; les retraités pour les classes d'âges lorsque le périmètre couvre toute la population sinon les 50 ans et plus en activité si le périmètre ne porte que sur les actifs ; les indépendants et les retraités pour le statut ; les cadres pour la qualification.

Source : enquête Caisse des Dépôts – Attentes et perception des Français à l'égard de la retraite, 2012.

Tableau 1b : effets des caractéristiques individuelles

	Qualification du système				
Question	D48				
Variable explicatives	Complexe	Insuffisant	Injuste	Nécessaire	Opaque
Périmètre	Tous	Tous	Tous	Tous	Tous
Femme	n.s.	n.s.	n.s.	-	n.s.
- de 35 ans	+	n.s.	n.s.	-	n.s.
35-49 ans	+	-	n.s.	-	+
50 ans et + non retraités	n.s.	-	n.s.	-	n.s.
Revenu élevé	+	-	-	+	+
Non cadre	n.s.	+	+	n.s.	-
Salarié	+	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Fonctionnaire	+	-	n.s.	+	n.s.
Connaissance du système	+	-	n.s.	+	+
Préoccupation pour la retraite	n.s.	+	+	-	+
Pension insuffisante	n.s.	+	+	-	+
Peur de manquer	n.s.	+	+	-	+
Prudent	+	-	+	n.s.	n.s.
Prévoyant	+	-	n.s.	+	n.s.
Mauvaise santé	n.s.	n.s.	+	-	n.s.
Carrière irrégulière	-	n.s.	n.s.	-	n.s.
Sentiment d'être bien informé	n.s.	-	-	+	-
Mauvaise info. droits ou calcul	+	+	+	n.s.	+
Niveau d'études	+	-	-	+	+
Pénibilité physique	-	+	+	n.s.	n.s.
Pénibilité psycho.	n.s.	n.s.	+	n.s.	+

Note : + signifie un effet positif sur la variable expliquée ; - signifie un effet négatif et n.s. un effet non significatif. Le sexe et les tranches d'âges et les préférences sont les variables de contrôle. Les modalités de référence sont les hommes pour le sexe ; les retraités pour les classes d'âges lorsque le périmètre couvre toute la population sinon les 50 ans et plus en activité si le périmètre ne porte que sur les actifs ; les indépendants et les retraités pour le statut ; les cadres pour la qualification.

Source : enquête Caisse des Dépôts – Attentes et perception des Français à l'égard de la retraite, 2012.

Tableau 1c : effets des caractéristiques individuelles

	Conditions de départ à la retraite						
Question	D66						D69
Variable explicatives	fonction de l'âge d'entrée	le même pour tous	fonc. de la pénibilité	enfants à charge	fonc. de l'espérance de vie	libre choix	Fct de la durée de vie retraite
Périmètre	Tous	Tous	Tous	Tous	Tous	Tous	Tous
Femme	n.s.	-	n.s.	+	n.s.	+	-
- de 35 ans	-	-	-	n.s.	n.s.	n.s.	-
35-49 ans	-	n.s.	-	-	n.s.	n.s.	-
50 ans et + non retraités	n.s.	n.s.	n.s.	-	-	n.s.	n.s.
Revenu élevé	+	-	+	-	+	+	+
Non cadre	+	-	+	n.s.	-	n.s.	n.s.
Salarié	n.s.	n.s.	+	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Fonctionnaire	n.s.	n.s.	+	n.s.	n.s.	+	+
Connaissance du système	+	n.s.	+	-	+	+	+
Préoccupation pour la retraite	n.s.	n.s.	+	+	n.s.	-	-
Pension insuffisante	+	+	+	+	n.s.	n.s.	n.s.
Peur de manquer	n.s.	+	n.s.	+	n.s.	-	-
Prudent	+	n.s.	+	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Prévoyant	+	n.s.	+	n.s.	+	+	n.s.
Mauvaise santé	n.s.	+	n.s.	+	n.s.	n.s.	n.s.
Carrière irrégulière	-	-	-	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Sentiment d'être bien informé	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	+
Mauvaise info. droits ou calcul	+	n.s.	+	n.s.	n.s.	n.s.	-
Niveau d'études	n.s.	-	+	-	+	+	+
Pénibilité physique	+	n.s.	+	+	n.s.	n.s.	-
Pénibilité psycho.	n.s.	n.s.	+	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.

Note : + signifie un effet positif sur la variable expliquée ; - signifie un effet négatif et n.s. un effet non significatif. Le sexe et les tranches d'âges et les préférences sont les variables de contrôle. Les modalités de référence sont les hommes pour le sexe ; les retraités pour les classes d'âges lorsque le périmètre couvre toute la population sinon les 50 ans et plus en activité si le périmètre ne porte que sur les actifs ; les indépendants et les retraités pour le statut ; les cadres pour la qualification.

Source : enquête Caisse des Dépôts – Attentes et perception des Français à l'égard de la retraite, 2012.

Tableau 1d : effets des caractéristiques individuelles

Question	Modalités de fonctionnement des droits			Formes de solidarité					
	D71			F8					
Variable explicatives	Tout en points	Sys. actuel avec ajustements	Mixte répart. + capi.	+ d'État	+ de cotisations salariales	+ de cotisations employeurs	- de prestations	+ responsabilité indiv	+ de solidarité familiale
Périmètre	Tous	Tous	Tous	Tous	Tous	Tous	Tous	Tous	Tous
Femme	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	-	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
- de 35 ans	n.s.	-	+	+	-	n.s.	+	-	-
35-49 ans	n.s.	-	+	n.s.	-	n.s.	+	n.s.	-
50 ans et + non retraités	n.s.	n.s.	+	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Revenu élevé	n.s.	n.s.	+	-	n.s.	-	n.s.	n.s.	n.s.
Non cadre	n.s.	+	n.s.	n.s.	-	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Salarié	n.s.	+	n.s.	n.s.	-	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Fonctionnaire	n.s.	+	n.s.	n.s.	+	+	n.s.	n.s.	n.s.
Connaissance du système	n.s.	n.s.	+	-	+	-	-	+	-
Préoccupation pour la retraite	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Pension insuffisante	n.s.	+	n.s.	n.s.	-	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Peur de manquer	n.s.	+	-	n.s.	-	+	-	n.s.	n.s.
Prudent	n.s.	+	n.s.	n.s.	-	n.s.	n.s.	+	n.s.
Prévoyant	n.s.	n.s.	+	-	n.s.	-	n.s.	n.s.	n.s.
Mauvaise santé	+	n.s.	-	+	-	n.s.	-	-	n.s.
Carrière irrégulière	n.s.	-	-	+	n.s.	n.s.	+	n.s.	n.s.
Sentiment d'être bien informé	n.s.	n.s.	+	-	+	n.s.	n.s.	n.s.	-
Mauvaise info. droits ou calcul	+	+	n.s.	n.s.	-	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Niveau d'études	n.s.	-	+	-	+	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Pénibilité physique	n.s.	+	-	n.s.	-	n.s.	-	n.s.	n.s.
Pénibilité psycho.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	-	n.s.	-	n.s.	n.s.

Note : + signifie un effet positif sur la variable expliquée ; - signifie un effet négatif et n.s. un effet non significatif. Le sexe et les tranches d'âges et les préférences sont les variables de contrôle. Les modalités de référence sont les hommes pour le sexe ; les retraités pour les classes d'âges lorsque le périmètre couvre toute la population sinon les 50 ans et plus en activité si le périmètre ne porte que sur les actifs ; les indépendants et les retraités pour le statut ; les cadres pour la qualification.

Source : enquête Caisse des Dépôts – Attentes et perception des Français à l'égard de la retraite, 2012.

Bibliographie

Arrondel, L. & Masson, A. (2017), Why does household demand for shares decline during the crisis? The French case, *Economie et Statistique*, n°494-495-496, pp. 167-190.

Arrondel, L., A. Masson et L. Soulat (2013), « Les Français et leur retraite : connaissance, inquiétude et attachement », *Questions retraite et solidarité – Les études*, n°2, Janvier.

Masson, A. (2009), *Des lieux et des transferts entre générations*, Eds EHESS.

Soulat, L. (2013), « Enquête Attentes et perception des Français à l'égard de la retraite, Caisse des Dépôts, Compléments au Questions Retraite & Solidarité n°2 », *document de travail du Conseil d'orientation des retraites*, n°7bis, séance de mai 2013 consacrée aux « Les Français et la retraite : résultats d'enquêtes récentes ».

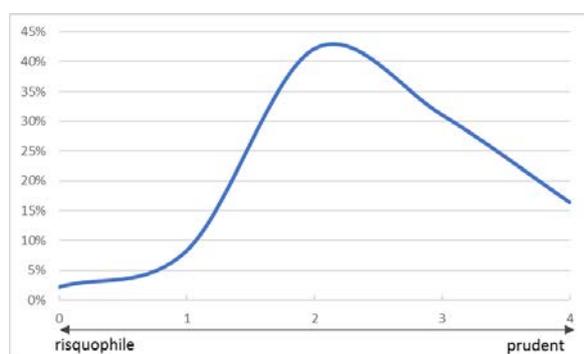
Annexe 1 : les caractéristiques individuelles des personnes interrogées ou les attitudes face à la retraite

1. La prudence et la prévoyance des personnes interrogées

La questions F10 sur la préférence à l'égard du risque et la question F11 sur la préférence à l'égard du temps constituent des approximations satisfaisantes des mesures de préférence plus complètes⁸.

47 % des personnes interrogées sont prudentes ou très prudentes alors que 10 % acceptent plutôt de prendre des risques (graphique 7, question F10). Elles sont 55 % à se déclarer plutôt prévoyantes ou très prévoyantes et 10 % à répondre vivre au jour le jour (graphique 8, question F11). Un tiers des personnes interrogées est à la fois prudent et prévoyant contre 2 % des personnes interrogées qui ont à la fois le goût du risque et sont impatientes.

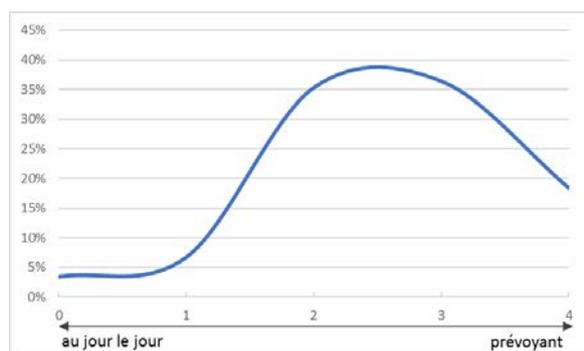
Graphique 7 : niveau de prudence ou de préférence pour le risque (question F10)



Note : question F10 : Sur une échelle d'importance de 0 à 10, vous considérez-vous comme quelqu'un de prudent, limitant au maximum les risques ou inversement comme quelqu'un qui aime prendre des risques, qui aime l'aventure et recherche la nouveauté et les défis ?

Source : enquête Caisse des Dépôts – Attentes et perception des Français à l'égard de la retraite, 2012.

Graphique 8 : niveau de prévoyance ou de préférence pour le présent (question F11)



Note : question F11 : sur une échelle d'importance de 0 à 10, vous considérez-vous plutôt comme quelqu'un vivant au jour le jour ou inversement comme quelqu'un qui pense à l'avenir et qui est prévoyant ?

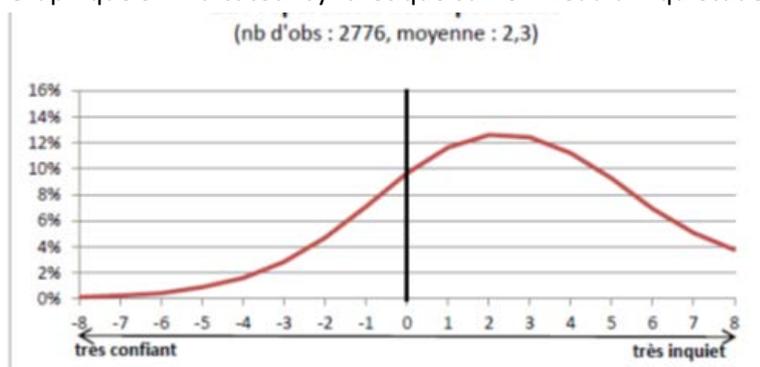
Source : enquête Caisse des Dépôts – Attentes et perception des Français à l'égard de la retraite, 2012.

⁸ Ces deux questions d'échelles servent d'approximation de mesures plus précises des préférences à l'égard du risque et du temps, comme les réalisent Arrondel et Masson (2017) à partir de l'enquête PATÉR en recourant à la méthode des scores à partir d'un ensemble de questions appartenant aux mêmes dimensions explicatives. Il ressort des scores de PATÉR que les gens âgés et les femmes sont plus averses au risque et que le niveau d'éducation joue sur la préférence temporelle. La transmission entre génération, notamment au sein de la familiale influence les préférences individuelles.

2. La confiance dans le système

Un indicateur synthétique d'inquiétude relative au système de retraite a été construit à partir de quatre questions (Arrondel, Masson et Soulat, 2013)⁹. L'inquiétude des Français à l'égard de l'évolution du système de retraite en général est plutôt élevée : 74 % des personnes interrogées sont globalement inquiètes ou très inquiètes (graphique 9). Naturellement, les personnes déjà à la retraite tendent à être relativement moins inquiètes que les autres générations et les jeunes plus insoucians que les autres actifs.

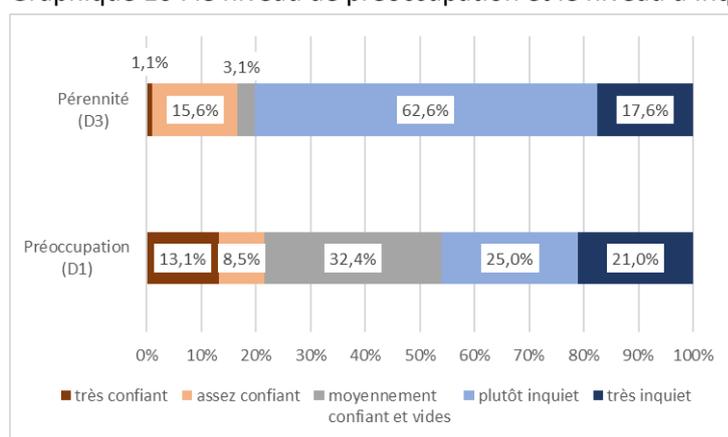
Graphique 9 : indicateur synthétique sur le niveau d'inquiétude à l'égard du système



Source : Arrondel, Masson et Soulat (2013), enquête Caisse des Dépôts – Attentes et perception des Français à l'égard de la retraite, 2012.

Les questions D1 et D3 prises en compte dans cet indicateur sont présentées de façon séparée dans le graphique 10. Les réponses fournies vont globalement dans le même sens : 46 % des personnes interrogées sont préoccupées par la question des retraites contre 22 % qui ne le sont pas et 80 % des répondants sont inquiets ou très inquiets quant à la pérennité du système contre 17 % qui sont confiants ou très confiants. Plus les personnes interrogées perçoivent un revenu élevé et moins elles ont tendance à être préoccupées par le système de retraite. Inversement, plus elles sont prévoyantes et plus elles sont préoccupées (voir tableau 2).

Graphique 10 : le niveau de préoccupation et le niveau d'inquiétude (questions D1 et D3)



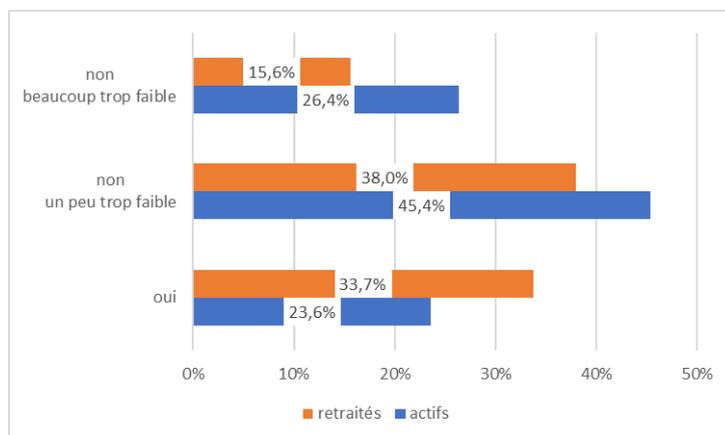
Source : enquête Caisse des Dépôts – Attentes et perception des Français à l'égard de la retraite, 2012.

3. Inquiétude pour ses propres droits : une pension souvent jugée insuffisante

À la question sur la manière dont les personnes interrogées qualifient le système de retraite actuel (question D48), 44 % le qualifient d'insuffisant (il s'agit du deuxième qualificatif le plus cité à cette question). Cette réponse rejoint celle à la question D35 sur l'insuffisance ou non de la pension. 72 % des personnes interrogées en activité s'attendent à une pension un peu trop faible ou beaucoup trop faible. Celles déjà à la retraite sont légèrement plus optimistes avec 54 % qui trouvent leur pension un peu trop faible ou beaucoup trop faible (graphique 11).

Parmi les personnes qui ne sont pas encore à la retraite, les femmes, les personnes plus préoccupées par le problème de retraite et celles qui ont davantage peur de manquer dans l'avenir sont plus nombreuses à s'attendre à percevoir une pension insuffisante. À l'inverse, les personnes plus prévoyantes, les fonctionnaires et les revenus plus élevés sont relativement plus nombreux à considérer que leur pension sera suffisante (tableau 2).

Graphique 11 : le montant de la pension est-il jugé suffisant (question D35)



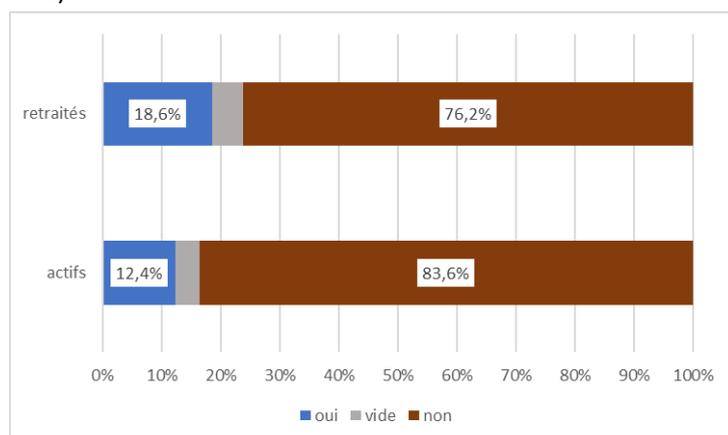
Note : question D35 : si tout se passe bien, estimez-vous que votre pension de retraite sera suffisante (ou est suffisante, si vous êtes retraité(e)) pour couvrir vos besoins : 1. Oui ; 2. Non, elle sera (est) un peu trop faible ; 3. Non, elle sera (est) beaucoup trop faible ?

Source : Arrondel, Masson, Soulat (2013), enquête Caisse des Dépôts – Attentes et perception des Français à l'égard de la retraite, 2012.

4. Inquiétude sur ses droits : la possibilité ou non de financer une maison de retraite

A la question D41, les personnes interrogées doivent estimer si elles seront en mesure de financer un hébergement en maison de retraite. Seulement 12 % des actifs et 19 % des retraités considèrent qu'ils seront en mesure de financer un hébergement en maison de retraite (graphique 12). Les personnes qui s'attendent à être moins en mesure de financer un hébergement en maison de retraite sont les femmes, les non-cadres, les personnes qui pensent qu'elles vont manquer à l'avenir, les personnes qui sont davantage préoccupées par la retraite et les personnes plus prudentes. À l'inverse, celles qui s'attendent davantage à être en mesure de financer une maison de retraite sont les personnes plus prévoyantes, les fonctionnaires et les hauts revenus (tableau 2).

Graphique 12 : estimation de la capacité à financer un hébergement en maison de retraite (question D41)

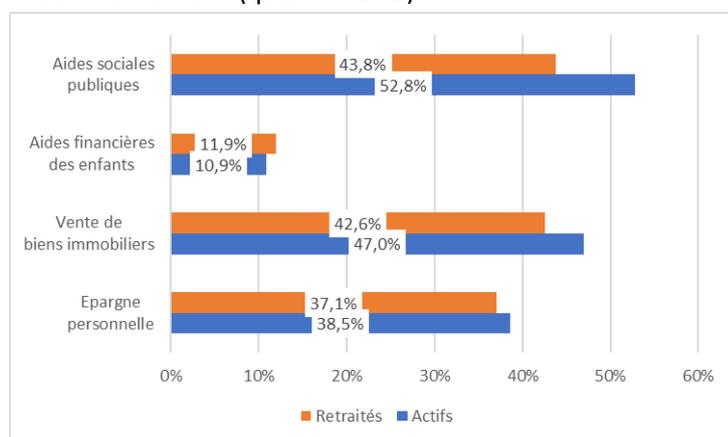


Note : question D41 : lorsque vous serez à la retraite ou si vous êtes déjà à la retraite, pensez-vous pouvoir financer un hébergement en maison de retraite avec votre pension personnelle 1. Oui ; 2. Non ?

Source : Arrondel, Masson, Soulat (2013), enquête Caisse des Dépôts – Attentes et perception des Français à l'égard de la retraite, 2012.

La moitié des personnes qui s'attendent à ne pas être en mesure de financer leur hébergement, pense qu'elles pourront compléter leurs besoins avec des aides sociales publiques, 46 % avec la vente d'un bien immobilier et 38 % avec de l'épargne personnelle. Seulement un peu plus de 10 % d'entre elles considèrent qu'elles pourront compter (ou acceptent de compter) sur une aide de leurs enfants (graphique 13, question D42). Le recours à la solidarité familiale semble peu envisagé.

Graphique 13 : sources de financement pour compléter un besoin pour payer un hébergement en maison de retraite (question D42)



Note : question D42 : quel(s) type(s) de financements pourriez-vous apporter en complément (plusieurs réponses possibles) : 1. Epargne personnelle ; 2. Vente de biens immobiliers ; 3. Aides financières des enfants ; 4. Aides sociales publiques (Allocation personnalisée d'autonomie par exemple) ?

Source : enquête Caisse des Dépôts – Attentes et perception des Français à l'égard de la retraite, 2012.

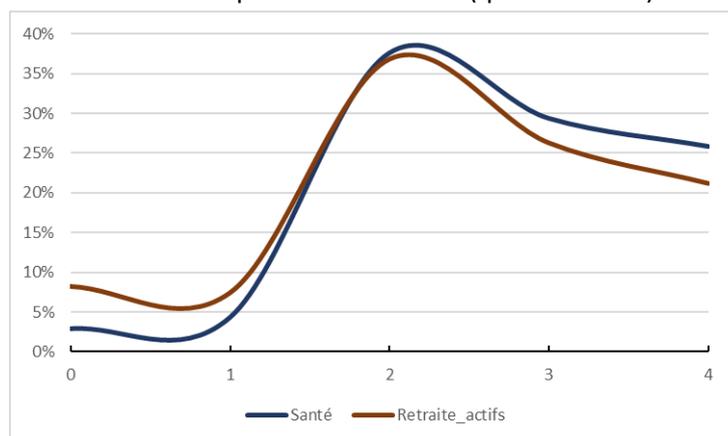
5. Une préparation individuelle à la retraite : l'épargne retraite

a/ Les motifs de précaution

Le niveau élevé d'inquiétude devrait conduire les personnes interrogées à davantage se prémunir en épargnant. Les risques santé et vieillesse sont effectivement les deux principaux motifs d'épargne

évoqués. Ainsi, 55 % des personnes interrogées considèrent que les problèmes de santé (maladie, dépendance) (question C15_4) constituent une raison importante ou très importante d'épargner contre 7 % qui considèrent qu'il s'agit d'une raison peu ou pas importante. Pour les personnes encore en activité, on retrouve une répartition assez proche au sujet de l'épargne pour préparer sa retraite (question C15_1) : 48 % considèrent cette raison comme importante ou très importante contre 16 % qui la considèrent comme peu ou pas importante (graphique 14).

Graphique 14 : répartition de l'importance d'épargner pour préparer sa retraite et pour disposer de réserves en cas de problème de santé (questions C15)



Note : question C15 : Indiquez à l'aide d'une note de 0 à 10 le degré d'importance de chacune de vos raisons d'épargner suivantes (0 signifiant que ce n'est pas du tout important et 10 que c'est très important, les notes intermédiaires servent à nuancer votre jugement) : C15_1. Préparer votre retraite [...] C15_4. Disposer d'une réserve en cas de problème de santé (maladie, dépendance...) ?

Source : enquête Caisse des Dépôts – Attentes et perception des Français à l'égard de la retraite, 2012.

b/ Des raisons d'épargner au fait d'épargner

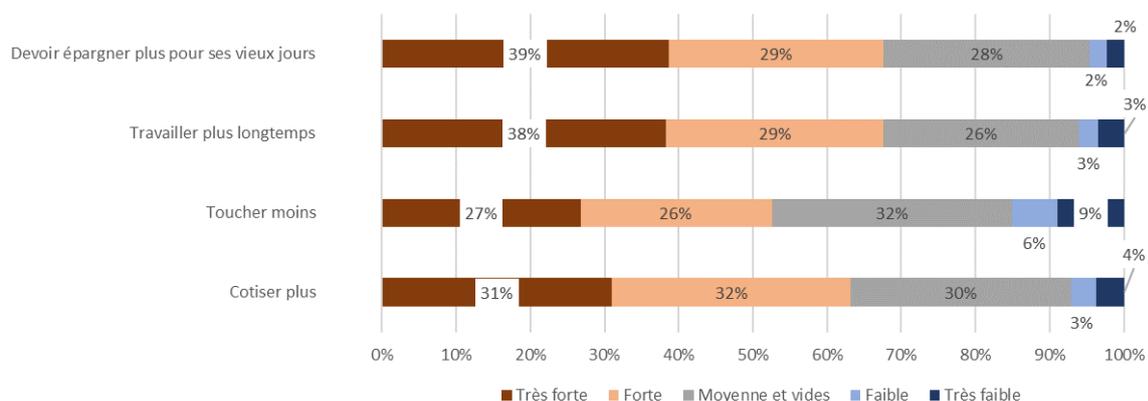
43 % des personnes interrogées répondent épargner (ou avoir épargné) pour leur retraite contre 54 % ne pas épargner (ou ne pas avoir épargné) (question D43). Les femmes, les personnes âgées de moins de 50 ans, les salariés du secteur privé, ainsi que les personnes qui disent avoir peur de manquer tendent à être plus nombreuses à répondre ne pas avoir épargné. Les personnes qui considèrent le problème de retraite comme préoccupant, les fonctionnaires, les revenus plus élevés et les personnes plus prévoyantes sont plus nombreux à répondre épargner ou avoir épargné pour leur retraite (tableau 2).

Si l'on tient compte des anticipations de modifications à venir du système de retraite dans les comportements, les personnes interrogées s'attendent (graphique 15, question D50) d'abord à devoir épargner plus pour leurs vieux jours (68 % des personnes interrogées) probablement comme conséquence de la moindre augmentation du montant de pension, à travailler plus longtemps (68 %) et à cotiser plus (63 %). Ensuite, 52 % des personnes interrogées s'attendent très fortement ou fortement à toucher moins.

La plupart des caractéristiques individuelles ne sont pas significativement discriminantes sur les évolutions anticipées du système de retraite (tableau 3). Par exemple les femmes ne se distinguent pas des hommes quant au fait de devoir cotiser plus à l'avenir. Globalement, les personnes touchant des revenus plus élevés (par rapport aux revenus plus faibles), les personnes ayant fait plus d'études (par rapport à celles qui ont fait moins d'études) ou les personnes ayant un meilleur niveau de

connaissance du système (par rapport à celles qui ont un niveau de connaissance plus faible) tendent à être plus nombreuses à s'attendre à devoir cotiser plus, toucher moins, travailler plus, et pour les deux dernières caractéristiques, devoir épargner plus. De plus, les personnes interrogées semblent forger les mêmes anticipations selon les tranches d'âges.

Graphique 15 : importance qu'une mesure survienne lors d'une évolution du système de retraite (D50)

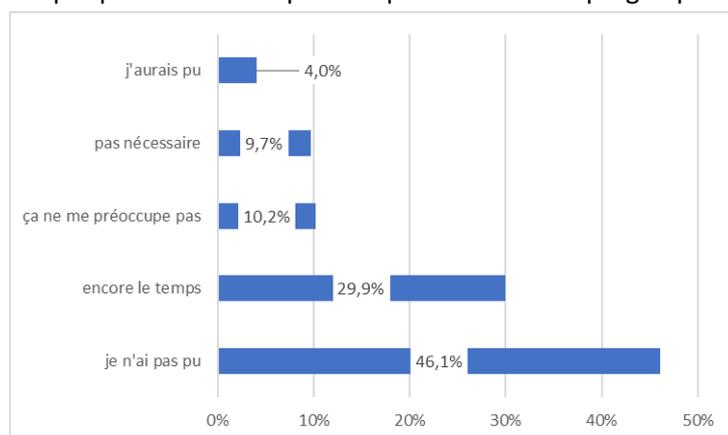


Note : question D50 : pour chacun des événements suivants liés à l'évolution du système de retraite, indiquez sur une échelle d'importance de 0 à 10 les chances pour qu'il se produise dans les prochaines années (0 signifie que vous pensez que ce n'est pas possible et 10 que c'est certain, les notes intermédiaires servent à nuancer votre jugement) : 1. Cotiser plus ; 2. Toucher moins ; 3. Travailler plus longtemps ; 4. Devoir épargner plus pour ses vieux jours. Pour simplifier le graphique, les notes 9 à 10 sont regroupées dans très forte, de 7 à 8 dans forte ; de 4 à 6 et les réponses vides dans moyenne, de 2 à 3 dans faible et de 0 à 1 dans très faible.

Source : enquête Caisse des Dépôts – Attentes et perception des Français à l'égard de la retraite, 2012.

Pourtant, 78 % des personnes interrogées considèrent qu'elles n'ont pas assez épargné ou qu'elles n'épargnent pas assez pour leur retraite (question D43b). 46 % d'entre elles n'ont pas assez épargné parce qu'elles n'ont pas pu, 30 % considèrent qu'elles ont encore le temps, alors que 10 % considèrent que ce sujet ne les préoccupe pas et 10 % que ce n'est pas nécessaire (graphique 16).

Graphique 16 : raisons pour ne pas avoir assez épargné pour la retraite (questions D43b)



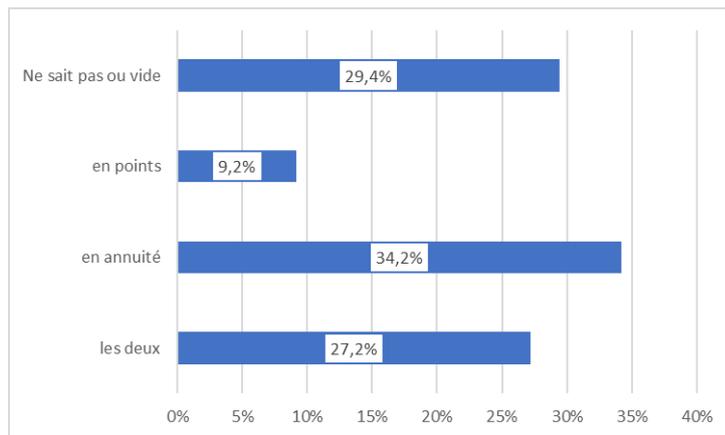
Note : question D43b : et estimez-vous avoir assez épargné ou que vous épargnez assez pour votre retraite (1 seule réponse) : 1. Oui ; 2. Non, mais j'ai encore le temps ; 3. Non, mais j'aurais bien aimé si j'avais pu le faire ; 4. Non, mais j'aurais dû car j'aurais pu le faire ; 5. Non, mais ça ne me préoccupe pas / ne me préoccupait pas ; 6. Non, mais ça ne me semble / ne me semblait pas nécessaire ?

Source : enquête Caisse des Dépôts – Attentes et perception des Français à l'égard de la retraite, 2012.

6. Niveau de connaissance du système

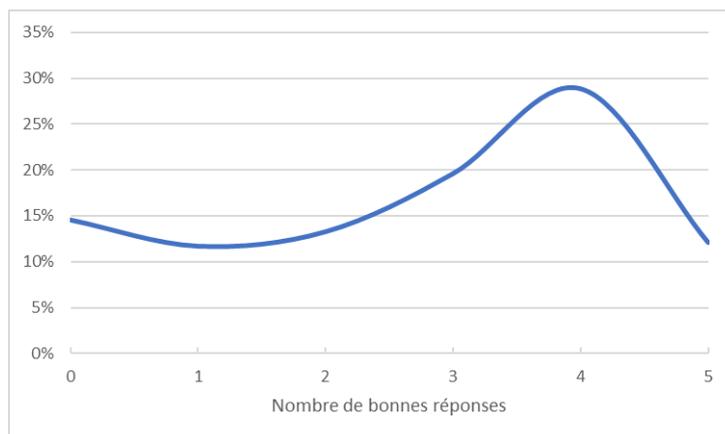
Les personnes interrogées ont globalement une connaissance satisfaisante du système de retraite (voir Arrondel, Masson et Soulat, 2013) concernant les notions de fonctionnement du système, les mécanismes en capitalisation, en répartition et en annuités (graphique 17). Seule l'articulation entre régime général en annuités et régime complémentaire en points est moins connue : 27 % des personnes interrogées répondent correctement, 34 % oublient la partie complémentaire en points et 9 % la partie de base en annuités.

Graphique 17 : fonctionnement de système de retraite actuel avec base et complémentaire (question D11)



Note : question D11 : selon vous, pour un salarié du secteur privé, aujourd'hui, la retraite obligatoire se compose : 1. Uniquement de droits acquis en annuités ; 2. Uniquement de droits acquis en points ; 3. Des deux ; 4. Je ne sais pas... ?
Source : enquête Caisse des Dépôts – Attentes et perception des Français à l'égard de la retraite, 2012.

Graphique 18 : Indicateur de connaissance du système : répartition des répondants par nombre de bonnes réponses



Note : questions D7 : selon vous, que signifie un système de retraite par répartition ? ; D8 : selon vous, que signifie un système de retraite par capitalisation ? ; D9 : pour qualifier le mieux le système actuel de retraite en France, diriez-vous que : 1. Il s'agit plutôt d'un système par répartition ; 2. Il s'agit plutôt d'un système par capitalisation ; 3. C'est un mélange des deux ; 4. Je ne sais pas... ? ; D10 : selon vous, que signifie un régime de retraite par annuités ? ; D11 : selon vous, pour un salarié du secteur privé, aujourd'hui, la retraite obligatoire se compose : 1. Uniquement de droits acquis en annuités ; 2. Uniquement de droits acquis en points ; 3. Des deux ; 4. Je ne sais pas... ? Les réponses vides sont exclues.

Source : Arrondel, Masson et Soulat (2012), enquête Caisse des Dépôts – Attentes et perception des Français à l'égard de la retraite, 2012.

Sur la base d'un indicateur synthétique de connaissances du système (Arrondel, Masson, Soulat, 2013), 12 % des personnes interrogées ont une bonne réponse à chacune des cinq questions posées, 40 % à au moins quatre bonnes réponses et 60 % à au moins trois bonnes réponses (graphique 18).

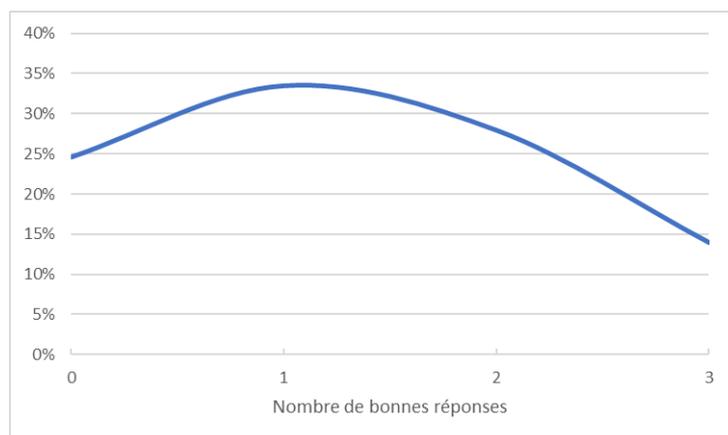
Les femmes et les plus jeunes générations (moins de 35 ans) tendent à avoir une connaissance du système un peu plus réduite alors que les personnes disposant d'un revenu élevé, les fonctionnaires et les personnes qui se disent préoccupées par la retraite ont un meilleur niveau de connaissance (tableau 2).

7. Connaissance des droits personnels

Un indicateur du niveau de connaissance des droits personnels a aussi été construit (Arrondel, Masson, Soulat, 2013). Les Français semblent avoir un niveau d'information plus limité de leurs droits personnels que du fonctionnement global du système de retraite, avec globalement 35 % seulement des personnes interrogées qui obtiennent deux bonnes réponses sur les trois questions posées (graphique 19). Une analyse détaillée de la connaissance des droits personnels à pension est présentée dans le document 9 de cette séance.

Les femmes et les personnes en activité tendent à avoir une connaissance de leurs droits à la retraite relativement plus faible alors que les personnes disposant d'un revenu élevé, les non-cadres, les fonctionnaires, les personnes qui se déclarent préoccupées par la retraite et les personnes avec une bonne connaissance générale du système de retraite ont une meilleure connaissance de leurs droits (tableau 2).

Graphique 19 : Indicateur de connaissance du système : répartition des répondants par nombre de bonnes réponses



Note : questions D23 : connaissez-vous le nombre de trimestres ou d'années que vous avez validés à ce jour ou que vous aviez validés au moment de votre départ à la retraite : 1. Oui, exactement ; 2. Oui, approximativement ; 3. Non ? ; D25 : quel est, selon vous, le nombre de trimestres que vous devez ou que vous deviez valider (au total) pour bénéficier d'une retraite à taux plein ? ; D26 : à quel âge minimum pourrez-vous ou auriez-vous pu partir à la retraite ?

Source : Arrondel, Masson et Soulat (2012), enquête Caisse des Dépôts – Attentes et perception des Français à l'égard de la retraite, 2012.

Tableau 2 : effets des caractéristiques individuelles

Question	D1	D35	D41	D43	Plusieurs	Plusieurs
Variable explicatives	Pension insuffisante	Pension insuffisante	Pension insuffisante	Le fait de ne pas épargner	Connaissance du système	Connaissance des droits
Périmètre	Tous	Actifs	Tous	Tous	Tous	-
Femme	n.s.	+	-	+	-	-
- de 35 ans	n.s.	n.s.	-	+	-	-
35-49 ans	+	n.s.	-	+	n.s.	-
50 ans et + non retraités	+	réf	-	n.s.	n.s.	-
Revenu élevé	-	-	+	-	+	+
Non cadre	n.s.	n.s.	-	n.s.	n.s.	+
Salarié	n.s.	n.s.	n.s.	+	n.s.	n.s.
Fonctionnaire	n.s.	-	+	-	+	+
Connaissance du système	+	-	+	-	+	+
Préoccupation pour la retraite	+	+	-	-	+	+
Pension insuffisante	+	+	-	+		
Peur de manquer	+	+	-	+		
Prudent	n.s.	n.s.	-	n.s.		
Prévoyant	+	-	+	-		

Note : + signifie un effet positif sur la variable expliquée ; - signifie un effet négatif et n.s. un effet non significatif. Le sexe et les tranches d'âges et les préférences sont les variables de contrôle. Les modalités de référence sont les hommes pour le sexe ; les retraités pour les classes d'âges lorsque le périmètre couvre toute la population sinon les 50 ans et plus en activité si le périmètre ne porte que sur les actifs ; les indépendants et les retraités pour le statut ; les cadres pour la qualification.

Source : enquête Caisse des Dépôts – Attentes et perception des Français à l'égard de la retraite, 2012.

Tableau 3 : effets des caractéristiques individuelles

Question	D50				
	cotiser plus	toucher moins	travailler plus	que le système explose	devoir épargner plus
Périmètre	Actifs	Actifs	Actifs	Actifs	Actifs
Femme	n.s.	n.s.	n.s.	+	n.s.
- de 35 ans	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	+
35-49 ans	n.s.	+	n.s.	+	n.s.
50 ans et + non retraités					
Revenu élevé	+	+	+	n.s.	n.s.
Non cadre	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Salarié	n.s.	n.s.	n.s.	+	n.s.
Fonctionnaire	n.s.	+	n.s.	n.s.	n.s.
Connaissance du système	+	+	+	n.s.	+
Préoccupation pour la retraite	n.s.	+	n.s.	+	n.s.
Pension insuffisante	-	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Peur de manquer	n.s.	n.s.	n.s.	+	n.s.
Prudent	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Prévoyant	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	+
Mauvaise santé	n.s.	n.s.	-	n.s.	n.s.
Carrière irrégulière	-	n.s.	-	-	n.s.
Sentiment d'être bien informé	-	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Mauvaise info. droits ou calcul	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Niveau d'études	+	+	+	n.s.	+
Pénibilité physique	-	-	-	n.s.	n.s.
Pénibilité psycho.	n.s.	n.s.	-	n.s.	n.s.

Note : + signifie un effet positif sur la variable expliquée ; - signifie un effet négatif et n.s. un effet non significatif. Le sexe et les tranches d'âges et les préférences sont les variables de contrôle. Les modalités de référence sont les hommes pour le sexe ; les retraités pour les classes d'âges lorsque le périmètre couvre toute la population sinon les 50 ans et plus en activité si le périmètre ne porte que sur les actifs ; les indépendants et les retraités pour le statut ; les cadres pour la qualification.

Source : enquête Caisse des Dépôts – Attentes et perception des Français à l'égard de la retraite, 2012.